



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rencontre sur le thème :
« Vers une harmonisation du Droit des Affaires marocain et le Droit OHADA »
Jeudi 26 octobre 2017
Auditorium de la Médiathèque, Fondation Mosquée Hassan II de Casablanca

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VII, que Dieu l'assiste, le Barreau de Casablanca et la Fondation de la Mosquée Hassan II organisent, jeudi 26 octobre 2017 à partir de 14H00 à la salle des conférences de la Médiathèque de la Fondation, une rencontre sur le thème « Vers une harmonisation du Droit des Affaires marocain et le Droit OHADA ».

Dès le lendemain du Retour de notre Royaume à l'Union Africaine, l'idée de l'adhésion du Maroc au Traité de l'OHADA s'est imposée d'elle-même, dans le droit fil du Discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohamed VI devant le 28^{ème} sommet de l'UA, le 31 janvier 2017.

L'OHADA est une organisation regroupant actuellement 17 Etats et a pour objectif d'harmoniser le Droit des Affaires entre ses Etats membres, en instituant la primauté d'un droit uniforme sur les droits nationaux, visant un cadre juridique certain et stable pour la conduite des affaires et l'investissement en Afrique et de favoriser, au plan économique, l'intégration régionale ainsi que la sécurité juridique et judiciaire.

Dès lors, l'adhésion du Maroc à l'OHADA s'avère une nécessité logique permettant aussi bien une meilleure sécurité juridique et judiciaire aux Entreprises marocaines implantées en Afrique, qu'une meilleure visibilité et garantie de leurs investissements.

Seront présents à cette rencontre, **M. Mohamed AUJJAR**, Ministre de la Justice du Maroc, **S.E.M, Cheick SAKO**, Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de la République de Guinée, Président en exercice du Conseil des ministres de l'OHADA, **M. EL OMARI**, Maire de la Ville de CASABLANCA et Maître **Mohamed HISSI**, Bâtonnier du Barreau de Casablanca ainsi que des enseignants et des spécialistes du droit marocain et du droit OHADA.

Pour plus d'informations contacter :
Asmaa FETHI
Chef de Section Communication
Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca